

10

Consieur de Doulet

J'ay receu les lettres que vous

m'avez escrites du p'd du present, Quant au contenu & intell'g
ie trouveroij boy que le moye se peut trouver de remettre toutes
ces choses & ordres touchant le paiement des gentz de guerre, & ne
puit que it ne trouue boy l'affertoy & bonne volonte qu'y apportent
Mes sieurs les quatre membres, & nommement celui de la ville
de Gand, Mais come tous changements fort soudainement
faits, amendent ordinairement, jusques incommement, ainsi si ie craign
que le dommage ne soit plus grand & l'ordre que lesdits sieurs
veullent mettre pour le present que n'y pat le prouffit /
Car vray que tous les Colonnels & Capitaines se contentent
de cest ordre & que ie voy par vos lettres que n'y, Contrefais
jusques a ce que l'ordre sera meilleur pour le publicq, vous pouvez
bien juger que les trois mois & tant d'eschoy et m'ayant boy
et assés moye de paiement, que ce sera assés pour donner
occasion de malcontentement aux gentz de guerre & pour les
faire mutiner, Pourtant i'ay se de le plus tost d'aduis
que suivant les instructions que i'ay envoyez par ordonant
oy cest finet faire bonz monstres, mais qu'oy se fust
lesdits rontente de se servir des Capitaines, Et encor
ie suis d'aduis que le plus doucement que faire se pourra ces
affaires se passent, Je soy neant moins bien aise d'entendre
comment ce tout sera passe, Et respondat si fault penser a
d'aultres Colonnels que i'ay puisse & se vider, ainsi que
par romm' aduis nous quissions trouver des hommes bien aguerris
pour conduire les troupes, & desquels oy puisse tirer boy service,
Quant a ce que vous m'escrivez touchant Monsieur de
Willorb, ayant entendu que Mes sieurs les quatre membres
avoient trouue boy de le mander, ie luy & ay escript oy mot
aussy qu'il vienne & flandre, & me sembleroit s'uffi meilleur
aduis qu'il soit boy que dont luy escrippiez encor oy mot,
Quant a nos amies ils prennent leur chemin vers Comor &
et tourment ce t'ost de le Cont' de Lathay, ie ne pour
encor leur deliberation, mais j'ay par boy t'ost & se
vider, La Gasconne & flandre & encor assés

A pour ce de temps

vi

par le Colonel Sonoy, et m'a point d'expérience
qu'il se peut de s'en secourir par l'ennemy, tellement que
j'espère de perdre tout ce que nous y aurons, comme nouvelles
Nous amonons aussi deux navires de guerre et la remise
d'emb pour empêcher que nuls vivres et munitions
n'arrivent à l'ennemy, par le dessein, sur lequel
précédemment j'avois demandé.

Monsieur de Bourc, de bonne santé, Gentilhomme et loyal
d'armes, et par le dessein, sur lequel

Depuis, et le Frater et
d'armes, Monsieur de Villers
par lequel je ne l'ai vu
de bons et surs, comme plus
d'armes, nouvelles.

S

Je bien ben amy
à vous faire servir

Gentilhomme

De heer de
Bourle de
Sijne de de
villen de Gend.

